

AED ANNULE

A partir du 1er Janvier 2013, le cahier des charges version V01X07 permet d'annuler une AED auprès de Pôle Emploi. Le logiciel a mis en place un utilitaire permettant d'annuler une AED initiale ou rectificative soit à partir du dernier fichier informatisé (Import de fichier) soit de saisir directement les informations pour créer l'AED Annule.

I – ÉTABLIR UNE AED ANNULE AVEC IMPORT DU FICHER INFORMATISE

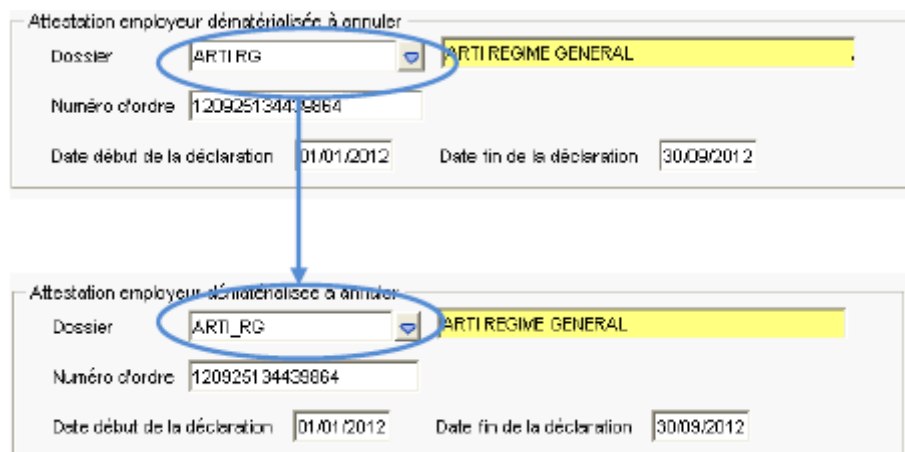
Pour annuler une AED auprès de Pôle Emploi à l'aide du fichier de l'AED déposée et acceptée par Pôle Emploi :

Aller en **Options / Utilitaires / Annuler une AED**

Sélectionner l'émetteur et le Contact dans les listes déroulantes

Faire un **clic droit / Importer l'AED à annuler**

Dans le fichier informatisé les caractères spéciaux ne sont pas acceptés, le logiciel transforme ses caractères en espace. Si le code dossier comporte habituellement un tiret « _ », sélectionner dans la liste des dossiers le code dossier après import de l'AED à annuler.



Attestation employeur dématérialisée à annuler

Dossier: ARTIRG | ARTI REGIME GENERAL

Numéro d'ordre: 120925134438864

Date début de la déclaration: 01/01/2012 | Date fin de la déclaration: 30/09/2012

Attestation employeur dématérialisée à annuler

Dossier: ARTI_RG | ARTI REGIME GENERAL

Numéro d'ordre: 120925134438864

Date début de la déclaration: 01/01/2012 | Date fin de la déclaration: 30/09/2012

Cliquer sur « Créer le fichier »

Enregistrer le fichier.

II – ETABLIR UNE AED ANNULE SANS IMPORT DU FICHER INFORMATISE

Pour annuler une AED auprès de Pôle Emploi sans le fichier informatisé :

Aller en **Options / Utilitaires / Annuler une AED**

Sélectionner l'émetteur et le Contact dans les listes déroulantes

Sélectionner le dossier dans la liste déroulante

Saisir le n° d'ordre de la déclaration l'AED à annuler

Saisir les dates de la déclaration concernée.

Cliquer sur « Créer le fichier »

Enregistrer le fichier.

Nb. : Le présent document a pour objet de renseigner l'utilisateur sur la façon d'intégrer les paramètres nécessaires au bon fonctionnement du logiciel. L'utilisateur exploite sous sa seule responsabilité les données et informations. La SARL CEBIG ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects issus de la consultation de la présente fiche.